

Fraternité

FICHE DE POSTE A PROFIL IDENTIFICATION DU POSTE N°18 REFERENCE Conseiller Pédagogique exerçant en circonscription **INTITULE DU POSTE** Circonscription de Saint Rémy de Provence Le poste, est placé sous la responsabilité de l'IEN de circonscription, Avenue Herriot, **PLACE DU POSTE** 13210 Saint Rémy de Provence. Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré. Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui **CADRE GENERAL** exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants (formation continue) Intervenir dans les classes et dispositifs (dédoublement, co-intervention) Accompagner les débutants (FSTG, T1, T2, T3). Suivre des constellations dans le cadre du plan mathématique (RMC) **MISSIONS** Assurer le suivi administratif et pédagogique des dossiers en EPS et arts et culture MISSIONS ET COMPETENCES Assurer le Lien école-collège sur 2 secteurs « collège » Suivre administrativement et pédagogiquement des dossiers de sorties scolaires avec nuitées (lien avec PASSAN) Participer au contrôle de l'instruction dans la famille - Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion - Dynamiser les pratiques de projet et les partenariats - Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors **FONCTIONS** de suivis individualisés - Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription - Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils. - Aimer travailler en équipe, - Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques, - Avoir le sens du contact, - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions **COMPETENCES** - Avoir un excellent positionnement institutionnel - Avoir de la riqueur dans le respect des procédures administratives : Intervenants extérieurs, EPS, voyages scolaires - Avoir des compétences relationnelles (représentation de l'institution auprès des différents partenaires) PRE-REQUIS - Etre titulaire du CAFIPEMF (diplômes ou expérience) Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la CONTEXTE ADMINISTRATIF **NOMINATION** circonscription. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction. Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. **REGIME HORAIRE** Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures. Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à **MODALITES DE** ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel ce.0133001s@ac-aix-marseille.fr) avant **CANDIDATURE** le 14/03/2021. **MODALITES DE** Entretien devant une commission de recrutement. RECRUTEMENT CONTACT IEN de circonscription, ce.0133001s@ac-aix-marseille.fr